

Bulletin d'information

N°3 – février /mars / avril 2016

Sommaire

Édito : Un printemps du droit public riche en évènements !

- Des actualités,
- Des zooms,
- Des portraits,
- Et bien d'autres choses encore !

La lettre de l'Association des Publicistes Palois et de Pau Droit Public EA 1926

UFR Droit, Economie et Gestion -
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 PAU cedex

pau droit public.univ-pau.fr/live/
a2p.asso@gmail.com
Page [Facebook](#) de l'Association-des-Publicistes-Palois

EDITO

Un printemps du droit public palois riche en événements !

Le centre de recherche Pau droit public, l'Association des Publicistes Palois et l'ensemble de leurs membres respectifs sont heureux de vous présenter le troisième numéro du petit publiciste palois.

Vous le verrez, ce numéro de notre Newsletter est fortement teinté « *droit des collectivités territoriales* ». Ce domaine constitue en effet, tout à la fois, l'une des thématiques de recherche traditionnelle de notre laboratoire et un axe majeur de nos formations dont est issu un important vivier de publicistes palois.

Nous vous invitons ainsi à découvrir le master Cadre territorial, le parcours d'une de ses anciennes étudiantes, Mme Ludivine Louette, le portrait chinois de M. Jérémie Marchand, Maître de conférences associé à l'UPPA et directeur du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale 64, ainsi que celui de M. Alexandre Vignes, doctorant en convention CIFRE avec le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

N'oublions pas non plus la Journée des métiers du droit public qui souffle cette année sa sixième bougie. Elle s'est déroulée le vendredi 25 mars dernier en présence de nombreux professionnels et étudiants. Ce fut l'occasion de faire découvrir nos formations en droit public, mais aussi les débouchés qu'elles offrent.

A l'occasion de notre première newsletter, nous avons évoqué le développement de l'axe « *droit de l'énergie* » au sein du laboratoire. Seront ici détaillés les projets en cours s'y rattachant, en particulier notre dernier *Afterwork* consacré à la problématique de l'économie circulaire !

Cette newsletter reviendra aussi sur le succès du 11ème Concours de Plaidoiries de l'UPPA, avant de présenter un autre événement à venir de l'association : le repas des anciens étudiants. Celui-ci aura lieu cette année le samedi 4 juin 2016, alors : *save the date* !

En espérant vous retrouver nombreux lors du repas des anciens étudiants, nous vous souhaitons une bonne lecture à tous !

Jean Gourdou, Directeur de Pau Droit Public
Thomas Moretto, Président de l'A2P

Directeurs de publication :

Jean Gourdou et Thomas Moretto

Rédacteur en chef :

Laure Romazzotti

Rédacteurs :

JG., AL., IM., LR., PE., EG., TM., JL.

Secrétaire de publication :

Isabelle Montin

Conception graphique :

UPPA - Direction de la communication

Crédits photos : Emilie Massal

Dépôt légal : ISSN en cours



Actualités de PDP

Plusieurs projets en préparation pour le programme en droit de l'énergie

L'équipe de chercheurs en « droit de l'énergie » est particulièrement mobilisée en ce début d'année 2016 par les campagnes d'appels à projets sur financements publics : PDP est associé au **projet « E2S »** (appel ANR « investissements d'avenir ») dont l'objectif consiste à mobiliser les forces vives de l'UPPA autour de deux thématiques d'excellence -l'énergie et l'environnement- afin de positionner notre institution comme l'une des meilleures universités dans ces domaines à l'échelle mondiale. Le projet a été soumis à l'ANR le 8 mars dernier et les résultats définitifs devraient être connus en septembre. « **ECAP** », programme de recherche sur la photosynthèse artificielle, a quant à lui été déposé le 12 avril dernier dans le cadre de l'appel à projet FET d'Horizon 2020 (programme de recherche européen) ; si le projet est retenu, PDP apportera son expertise sur les aspects juridiques des technologies en émergence étudiées. Le centre participe par ailleurs à la conception d'un **institut de recherche pluridisciplinaire** dans le domaine du stockage et de la production d'énergies renouvelables, le projet devant être déposé le 4 mai prochain. Enfin, le « **Consortium droit de l'énergie** », en préparation, devrait être rapidement finalisé et soumis à nos partenaires privilégiés. Croisons les doigts pour que tous ces beaux projets voient le jour et dynamisent nos activités en droit de l'énergie !



Actualités de l'A2P

L'économie circulaire à l'honneur !

Le jeudi 21 avril s'est tenu le **deuxième afterwork des publicistes palois au Pau Golf Club**. Les participants se sont réunis autour du thème de **l'économie circulaire** et de quelques verres de vin. Après une brève présentation par **Julie Laussat**, divers enseignants, doctorants et praticiens ont débattu sur ce sujet d'une importance majeure, notamment pour l'avenir de la planète.

Save the date : la Journée des anciens

L'A2P a décidé d'instaurer ce qui, nous l'espérons, est destiné à devenir une belle tradition : celle de **réunir tous les deux ans les anciens étudiants palois de droit public et les enseignants**. Cette année, **l'événement aura lieu dans un domaine viticole** et nous permettra de nous retrouver autour d'un dîner. Vous pouvez donc d'ores et déjà réserver votre **journée du samedi 4 juin**. A vos agendas !

Retour sur le concours de plaidoiries 2016 : 3, 2, 1... Plaidez !

Trois soirées, quinze équipes de candidats, une trentaine de jurés, entre 700 et 800 spectateurs, 9 membres du comité d'organisation, voici le bilan en chiffres du **deuxième Concours de plaidoiries de l'UPPA**, dont le thème était « **Voyage dans le temps** ».

Celui-ci s'est d'abord tenu dans **l'amphithéâtre 400**, le 10 février dernier, pour une première phase éliminatoire consacrée à des **cas pratiques historiques**, à l'issue de laquelle le **jury, présidé par le professeur Virginie Terneyre, a retenu dix équipes**.

Celles-ci se sont ensuite retrouvées **le mercredi suivant à la centrifugeuse pour une phase de battles**, chaque équipe s'affrontant en duel sur les querelles juridiques de couples célèbres. **Cinq d'entre elles ont été qualifiées pour la grande finale du 2 mars par le jury présidé par le professeur Jean Gourdou**.

Lors de cette finale, les concurrents ont **pu rejouer les grands procès de l'Histoire devant un très prestigieux jury présidé par le professeur Olivier Lecucq et composé de professeurs et maîtres de conférences, magistrats, avocats, ainsi que M. le procureur de la République et Mme le bâtonnier**.

A l'issue de cette belle soirée, outre les **nombreux lots offerts aux candidats par nos partenaires**, le **jury**, a décerné le **premier prix à M. Baptiste Peyrou**, étudiant en deuxième année de licence. **MM. Marc Guiot et Florent Lacarrère** (master 1 Droit et contentieux des contrats publics) ont, eux, reçu le **prix du public** et **Mesdemoiselles Yaël Lévy et Léa Coutray de Pradel**, étudiantes en première année de droit, se sont vu attribuer le **prix spécial du jury**. Melle **Audrey Fourmeau** a, quant à elle, eu l'honneur d'être envoyée à Paris **représenter l'UPPA au concours national**.

L'Association des Publicistes Palois tient à remercier tant les participants pour la qualité de leurs plaidoiries et leur fair-play, que le public qui, toujours nombreux, était là pour les encourager, et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la **3^{ème} édition**, dont le thème a d'ores-et-déjà été dévoilé par Thomas Moretto et Pauline Estanguet lors de la finale : le cinéma !

ZOOM SUR

La journée des métiers du droit public : retour sur la sixième édition

La dernière édition de la Journée des Métiers du Droit Public s'est déroulée **le Vendredi 25 mars dernier**. Cette sixième édition -depuis 2011- a répondu, cette année encore, à **plusieurs objectifs**. Tout d'abord, les étudiants ont été informés sur l'offre de formation en droit public qu'elle soit théorique ou plus professionnalisante. Ensuite, ce fut l'occasion pour chacun de mieux connaître les métiers auxquels destinent ces formations spécialisées. L'idée est de pouvoir communiquer avec des professionnels du secteur choisi, l'objectif de la journée consistant ainsi à mettre en place des liens entre les acteurs pour créer un véritable réseau.

Cette année encore, la journée était rythmée par **plusieurs temps forts**. Le matin, a été organisée **une rencontre entre étudiants de licence et étudiants de master de droit public** qui ont présenté leur spécialité (« Droit et contentieux publics », « Cadre territorial », « Secteur sanitaire et social »). L'après-midi, à l'issue de **la traditionnelle inauguration de la manifestation** que **Monsieur Michel Laforcade**, Directeur de l'Agence Régionale de Santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, nous faisait l'honneur de présider aux côtés de **Maître Emmanuelle Legrand-Bogdan**, Bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Pau, puis de **la présentation des offres de formations**, des professionnels du secteur ont **partagé leur expérience** dans les métiers considérés. Pour terminer, s'est tenu le **Village des métiers du droit public**, lieu de rencontre entre professionnels et étudiants où ces derniers ont pu puiser des informations et développer leur réseau.

Partenariats : Association des Publicistes Palois (A2P), Pau Droit Public (PDP), Institut des Etudes Ibériques et ibérico-américaines (IE2IA), Lexis Nexis, Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP-UPPA), Pau Porte des Pyrénées.



ZOOM SUR

Une formation à l'honneur dans ce numéro : le Master Cadre territorial

Fort d'une longue expérience, ancien Master Administration des collectivités territoriales et, avant lui, DESS Administration, **le Master Cadre territorial** dispense **une formation adaptée aux besoins des collectivités territoriales**. L'objectif est de former les étudiants pour qu'ils puissent exercer au mieux leur future fonction en les mettant en relation étroite avec les institutions territoriales.

Ce master, ouvert aux **étudiants** diplômés d'une licence mais aussi aux **professionnels**, fonctionnaires et agents des collectivités territoriales ou de l'État, apporte **une connaissance approfondie des réalités locales**. La présence d'étudiants et de professionnels favorise les **échanges** et la création de liens avec le milieu professionnel. Ces liens se retrouvent dans **l'équipe pédagogique** composé **d'universitaires spécialisés en collectivités territoriales**, de membres de Pau Droit Public, mais aussi **de professionnels et de responsables territoriaux**.

La formation dispensée propose des **enseignements indispensables à la vie locale**, qu'ils soient théoriques ou professionnels. Mais surtout, il permet aux étudiants de **se présenter à divers concours**. Cette préparation aux concours est organisée en partenariat avec **le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques** qui organise, notamment, le DU Cadre territorial afin de préparer le concours d'Attaché territorial.

Ce qu'ils ont fait, ce qu'ils feront

Jean Gourdou et Antoine Bourrel ont assisté à un colloque à Saragosse (Espagne), « **Las vías administrativas de recurso a debate** », les 5 et 6 février 2016.

Laura Daydie, doctorante au sein du Centre Pau Droit Public, a participé au colloque "**L'intelligence énergétique**" les jeudi 3 et vendredi 4 mars 2016 et est intervenue sur le thème « **Intelligence énergétique et collectivités territoriales** ». Elle a également écrit un article dans la revue *Énergie, environnement infrastructure* : « **La simplification du développement des énergies marines renouvelables par le décret n°2016-9 du 8 janvier 2016** ».

Philippe Terneyre a participé au colloque « **Centenaire de l'arrêt « Gaz de Bordeaux », Énergie, concession et services publics locaux** », à Bordeaux, le 30 mars 2016, et est intervenu sur le thème « **L'aléa dans les contrats d'affaires publics et privés** ».

Maylis Douence et Philippe Zavoli, membres de la section 02-Droit Public, ont participé au Conseil National des Universités en vue de la qualification des maîtres de conférences. A cette occasion, **Louis de Fontenelle, docteur en droit**, est qualifié **maître de conférences en droit public**.

Jean Gourdou a participé à la Journée de l'Association des Maires de France sur le thème du développement territorial.

PORTRAIT DE

Ludivine Louette, Ancien
Master Cadre territorial



Quel est votre parcours universitaire ?

À la suite de l'obtention d'un BAC technologique STG, j'ai intégré une licence LEA (UFR Lettre, langues). J'ai très vite compris que le parcours ne me convenait pas. J'ai ainsi choisi de refaire une 1^{ère} année en suivant le cursus de Licence AES (UFR, droit éco gestion), ce qui m'a permis ensuite d'intégrer le Master Droit Public Cadre Territorial.

Pourquoi le droit public ?

Pendant la licence, j'ai eu l'occasion de travailler un été au sein des services de l'Agglo de Pau, et j'ai pour la première fois pu découvrir le fonctionnement des collectivités territoriales. Je commençais à m'intéresser au concours d'attaché territorial de la fonction publique territoriale et le meilleur moyen de le préparer était de suivre une formation en droit public des collectivités territoriales. L'UPPA proposait pour la première année après ma licence le Master Droit Public Cadre Territorial. J'ai naturellement intégré ce cursus pour **renforcer mes connaissances sur les collectivités territoriales**. Grâce à cette formation j'ai pu réaliser un long stage de 6 mois au sein de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne au Département Conseil et Assistance juridique, où j'étais en charge de la rédaction de notes juridiques et techniques à destination des élus, et de recherche juridique et documentaire.

Que faites-vous actuellement et décrivez votre activité ?

Depuis 2013, je suis consultante pour un cabinet privé de conseil au secteur public. J'interviens auprès des collectivités territoriales sur tout le territoire français sur les questions liées aux finances locales (audit financier, préparation budgétaire, plan pluriannuel d'investissement, fiscalité professionnelle unique...), et à l'intercommunalité (fusion d'EPCI, dissolution de syndicat, harmonisation de compétences, pacte financier et fiscal...). Mes missions évoluent en fonction de l'actualité législative et varient en fonction des collectivités clientes. Cela nécessite un **investissement important du consultant, une certaine autonomie et une adaptation à tous les contextes**.

En quoi le droit public à l'UPPA vous a-t-il été utile ?

La formation que j'ai suivie à l'UPPA m'a permis d'avoir un **profil différent** des autres consultants au sein de mon entreprise (qui ont des profils "économistes") et de faire valoir auprès des collectivités que l'équipe de travail dispose en plus de compétences juridiques. Nous pouvons au delà de notre expertise technique, apporter un suivi législatif régulier, analyser les textes de loi (Projet de loi de finances, réforme territoriale, réforme de la DGF), réaliser des modèles de contrats, délibérations...

Un conseil pour les étudiants ?

3 conseils : **Rester ouvert à toutes les opportunités et ne pas se fermer des portes ; Être curieux et s'informer régulièrement de l'actualité ; Gagner de l'expérience professionnelle en réalisant des stages pour se différencier des autres étudiants à la sortie du Master.**

PORTRAIT DE

Jérémie Marchand
Maître de conférences associé,
Directeur du Centre de Gestion
des Pyrénées-Atlantiques



Si vous étiez un lieu, vous seriez « **la place de la République** ». Encore plus après cette terrible année 2015. « **La place de la Fontaine Chaude** » aussi, à Dax. Seulement pendant 5 jours dans la chaleur du mois d'août...

Si vous étiez une œuvre artistique, vous seriez **LONDON CALLING**, du groupe anglais The Clash, dix-neuf morceaux enregistrés en 1979. Véritable manifeste social de l'Angleterre de l'époque, il est toujours d'actualité et bouleverse par son éclectisme musical. Un album qui résiste à 100 000 écoutes...

Si vous étiez un mot, vous seriez « **CONTRE-DEMOCRATIE** ». Attention, à la lecture de Pierre ROSANVALLON.

Si vous étiez un vice, vous seriez « **un vice de conformité** ». Seul problème, on ne s'en aperçoit qu'après, cela peut surprendre et il faut faire avec car il n'y a pas de garantie...

Si vous étiez un de vos collègues, vous seriez « **Antoine BOURREL** ». C'est un fonceur, un très bon et un guitariste rock. Ou « **Jean GOURDOU** ». Mêmes caractéristiques et on a toujours besoin d'un bassiste...

PORTRAIT DE

Alexandre Vignes
Doctorant Cifre au Conseil
départemental des Hautes-Pyrénées



Si vous étiez un lieu, vous seriez **le bureau de l'Elysée, pour enfin tout savoir**.

Si vous étiez une œuvre artistique, vous seriez **Let it be des Beatles**.

Si vous étiez un mot, vous seriez **nonobstant, c'est toujours juridique dans une note de droit**.

Si vous étiez un vice, vous seriez **l'orgueil, parce qu'il en faut un peu**.

Si vous étiez un de vos collègues, vous seriez **Flavien Loustau, pour être toujours de bonne humeur**.

ANECDOTE

Ouvrir la finale du Concours de Plaidoiries en musique et sur quelques pas de danse, une idée originale trouvée par le Bureau de l'A2P pour démarrer une belle soirée.